

CORPS DE POLICE COMMUNAL

EXTENSION À LAUSANNE - VD

ouvrage 2639

Maître de l'ouvrage
 CPCL
 Caisse de Pensions du personnel
 Communal de Lausanne
 p.a. Service du logement et
 des gérances
 Place Chauderon 9
 1002 Lausanne

Responsable section technique :
 Eric Pitteloud

Chef de projet :
 Eric Gilliéron

Architectes
 Bakker & Blanc Architectes Sàrl
 Escaliers du Marché 4
 1003 Lausanne

Collaborateur :
 Médéric Gilgen

Ingénieurs civils
 Schopfer et Niggli SA
 Boulevard de Grancy 19A
 1006 Lausanne

Bureaux techniques
 CVS :
 Weinmann-Energies SA
 Route d'Yverdon 4
 1040 Echallens

Ingénieur sécurité :
 Chabloz et Partenaires SA
 Avenue du Grey 58
 1018 Lausanne

Coordonnées
 Rue Saint-Martin 31
 1003 Lausanne

Conception 1915
 Transformation 1994
 Réalisation 2011 – 2015

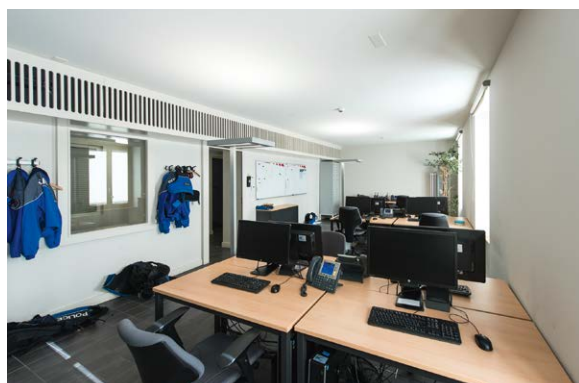


HISTORIQUE / SITUATION

Ancienne laiterie. Les immeubles composant l'îlot situé dans le triangle bordé par les rues Couvaloup, Saint-Martin et César-Roux, à Lausanne, ont été construits entre 1913 et 1915. La centrale laitière installée au Nord du complexe a été remplacée en 1983 par l'Hôtel de Police. La modification du code fédéral de procédure pénale, en 2010, impli-

quait l'extension des locaux du corps de police. L'immeuble contigu, situé au numéro 31 de la rue Saint-Martin et rénové en 1994, offrait deux appartements sur chacun des quatre paliers. Il présentait la solution idéale pour l'agrandissement des locaux. Les études débutent fin 2011 et les travaux se sont terminés en 2015.

Edité en Suisse





PROGRAMME

Ouvert au public. Le Maître de l'Œuvre demandait des bureaux et des salles de réunion – au nombre de vingt-cinq – avec, au rez-de-chaussée, une partie publique pour accueillir les guichets de l'Office du stationnement déplacé de l'immeuble contigu au Sud. Un ascenseur et deux liaisons internes avec l'Hôtel de Police voisin au Nord devaient compléter les équipements.

PROJET

Respect de l'existant. Les numéros 29 et 31 de la rue Saint-Martin constituent un ensemble bâti homogène. Le projet se devait de respecter la typologie existante et, par-là, de conserver

toutes les ouvertures d'origine, tout spécialement les fenêtres qui créent des diagonales visuelles, sources d'amenée de lumière. L'ajout de deux puits de lumière entre premier et rez-de-chaussée a permis de compléter l'éclairage diurne pour les places de travail situées en contre-bas de la cour intérieure. Le projet de surélévation d'un niveau – indispensable pour gagner les surfaces exigées – devait se réaliser en recourant à une construction légère en bois, composée d'éléments préfabriqués. Son habillage, par la rupture des matériaux en façade, marque en douceur la séparation entre le bâtiment original et la nouvelle partie.

RÉALISATION

Enveloppe en moellons. L'enveloppe en moellons de pierre existante a été isolée intérieurement à l'Est et périphériquement à l'Ouest. A gauche de l'entrée, le pied de la façade fissuré a été rétabli à l'identique, en béton, dans le respect des moulures et de l'appareillage des moellons. Les nouvelles fenêtres en chêne sont équipées de triples vitrages, dont certains, comme ceux des vitrines, résistent aux balles. La surélévation en bois est constituée d'éléments isolés en usine. Intérieurement, les sols sont revêtus de grès cérame ou de parquet en chêne ; les murs en placoplâtre. Le renouvellement d'air est assuré par un système à double flux intégré dans la menuiserie. Chauffage et refroidissement sont fournis par la centrale thermique de l'Hôtel de Police. Sans être labellisé, le bâtiment répond aux normes Minergie.

DÉFIS ET POINTS FORTS

Difficile préparation du chantier. La surélévation a exigé la démolition de la toiture existante. Un travail difficile dans un milieu urbain très passant, avec installation de chantier située dans la rue parallèle : un obstacle qu'il a fallu surmonter durant les deux ans du chantier. Le dernier niveau de la cage d'escalier a été complètement reconstruit dans le respect de l'existant. Parmi les autres difficultés, la consolidation des linteaux des vitrines par des poteaux jumelés et le renforcement d'une partie du soubassement.

Dans les sujets de satisfaction, le respect de la typologie et la cohérence des différents matériaux sont des points à souligner. Afin de répondre aux exigences de luminosité et de sécurité les baies du rez sont équipées de panneaux coulissants en bronze découpé qui, tels des moucharabieh, offrent également protection et un bel effet visuel.

CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	191 m ²
Surface brute de plancher	:	1 206 m ²
Emprise au rez	:	191 m ²
Volume SIA	:	3 899 m ³
Nombre de niveaux	:	Rez + 5
Nombre de niveau souterrain	:	1



entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Démolitions - Sondages
**AMIANTE-DÉMOLITION
 VONLANDEN SA**
 1122 Romanel-sur-Morges

Echafaudages
**M & D
 ÉCHAFAUDAGE PAPAUX SA**
 1800 Vevey

Maçonnerie
ENTREPRISE R. PELLA SA
 1004 Lausanne

Ferblanterie - Couverture
CLAUDE FAVRE SA
 1010 Lausanne

Fenêtres - Portes extérieures
MENUISERIE DUCOMMUN SA
 1018 Lausanne

Installations électriques
SEDELEC LAUSANNE SA
 1010 Lausanne

Contrôle d'accès
NIKLAS PABLO & FILS SA
 1010 Lausanne

Installation de ventilation
JEAN MONOD SA
 1008 Prilly

Installations sanitaires
COFAL SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Serrurerie
**C.M.A. CONSTRUCTEURS
 MÉTALLIQUES ASSOCIÉS SA**
 1753 Matran

Chapes
LAIK SA
 1072 Forel (Lavaux)

Carrelages - Faïences
DSD CARRELAGES SÀRL
 1007 Lausanne

Revêtement de sols
MENÉTREY LAUSANNE SA
 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Menuiserie intérieure
ACTOFORM SA
 1024 Ecublens

Portes pare-balles et tablettes
JECKER MENUISERIE SÀRL
 1032 Romanel-sur-Lausanne

Plafonds suspendus
POSSE PEINTURE SA
 1020 Renens

Nettoyages fin de travaux
NETIMMO SA
 1030 Bussigny-près-Lausanne